

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 7 Mai

## Le 1<sup>er</sup> Mai

ET L'ÉTRANGER

Les journaux de la Triple alliance qui ne négligent, naturellement, aucune occasion de diminuer la France et de la calomnier, ont profité des attentats commis à Paris par les anarchistes pour représenter notre pays comme étant à la veille de subir les plus épouvantables catastrophes. A les entendre, on croirait que la France est un pays d'anarchie, un repaire de criminels et d'assassins. C'est vraiment oublier un peu trop, pour ne citer que les plus célèbres, que Ravachol s'appelle de son vrai nom Koenigsstein et que Pini est italien.

La France a le droit de dédaigner, de mépriser ces odieuses accusations et ces pitoyables calomnies.

Ce qu'elle est, elle vient de le montrer le 1<sup>er</sup> mai avec une unanimité qui, à l'extérieur comme au dedans, ne peut manquer de produire la plus vive impression. Une fois de plus, il nous sera permis de le dire avec un légitime orgueil, notre pays a donné de lui-même l'idée la plus haute et la plus honorable. Par son attachement à la défense des lois et de la République, qui apparaît de plus en plus comme inébranlable, une et indivisible, l'immense majorité de la nation a prouvé au monde jusqu'à quel point les Français entendent rester unis pour être forts en face de toutes les éventualités, pour défier toutes les calomnies, pour repousser toutes les agressions.

Oui, la France — ses adversaires ont beau faire pour le méconnaître, ils le savent bien — la France a une grande force, c'est son unité indissoluble qui, chaque jour, depuis les épreuves de 1871, s'est resserrée davantage. Cette unité si précieuse, la grande manifestation républicaine du scrutin du 1<sup>er</sup> mai vient encore de lui donner une éclatante consécration.

Pour les Français dès longtemps et surtout depuis la révolution de 1789 qui perfectionna l'œuvre des siècles en rendant plus que jamais la France une et indivisible, il n'y a pas un coin de notre sol où puisse germer une idée séparatiste, hostile à cette unité du territoire et du patriotisme.

N'avons-nous pas une lugubre, mais éclatante démonstration de cette vérité, dans l'annexion même de l'Alsace-Lorraine, toujours si fidèle à l'attachement et aux regrets que lui inspire aujourd'hui encore sa séparation de la mère-patrie ? En un mot, il n'y a pas, en Europe, d'hommes qui tiennent plus à leur patrie que les Français, qui fassent davantage avec elle un corps et une âme, et qui s'éloignent moins volontairement de cette terre, que la chanson de Roland, il y a des siècles, appelait déjà « la douce terre de France. »

L'unité française, il faut toujours savoir nous en souvenir, a subi d'autres assauts que ceux de l'heure présente, et au temps de la guerre de cent ans, et au lendemain de Pavie, et sous la Ligue, et à la fin du règne de Louis XIV, et en 1793, et en 1814, et en 1815, et enfin en 1870.

Cette unité si précieuse qui est notre consolation, notre force et sans nul doute notre avenir, il faut veiller à sa conservation et à son maintien, jusque dans ses moindres détails, avec un soin d'autant plus jaloux, qu'en Europe aucune puissance ne la possède au même degré et qu'il y a même plus d'une monarchie qui ne la possède à aucun degré.

Qui pourrait, à cette heure, par exemple, mesurer, même approximativement, la force de résistance qu'offrirait l'unité italienne en face de malheurs et de désastres semblables à ceux dont nous évoquons tout à l'heure le souvenir ?

Quant à l'unité allemande, l'homme de génie qui l'a pétrie de sa forte main n'est-il pas le premier à ne se faire aucune illusion sur la solidité du lien qui réunit entre elles, sous l'hégémonie de la Prusse, les diverses

parties de l'Allemagne, naguère encore si morcelées et si différentes de mœurs, d'habitudes et de tendances ?

Ne s'est-il pas plus d'une fois demandé si ce lien, forgé par la victoire, ne serait point brisé par les premières défaites au cas où, pour le puissant empire germanique, des jours moins heureux viendraient à se lever à l'horizon ?

Parlerons-nous de l'Autriche ? De récents incidents n'ont-ils pas mis en pleine lumière la fatale et incurable désagrégation qui menace l'empire des Habsbourg ?

Fait de pièces et de morceaux, cet empire ne peut se soutenir que par les mutuelles concessions que se font les nations qui le composent.

François-Joseph, plus que jamais, s'est fait le prisonnier des vainqueurs de Sadowa. Dans beaucoup de ses sujets eux-mêmes, il a des ennemis.

Qui dès lors pourrait dire ce que l'avenir réserve à la triple-alliance ?

Aucun des peuples qui l'ont conclue ne possède au même degré que nous l'unité.

Gardons-la donc et fortifions la chaque jour par nos communs efforts, cette unité que nous retrouverions demain, s'il le fallait, toute-puissante en face de l'ennemi.

Et en servant la République, répétons-nous souvent que nous contribuerons peut-être un jour à réaliser le rêve que Gambetta traduisait avec tant d'éloquence, lorsqu'il disait, à Thonon, en 1872 : « Ah ! oui, la France glorieuse et replacée sous l'égide de la République, à la tête du monde, groupant sous ses ailes tous ses enfants désormais unis pour la défendre au nom d'un seul principe, et présentant au monde ses légions d'artistes, d'ouvriers, de bourgeois et de paysans ; ah ! oui, il est bon de faire partie d'une France pareille, et il n'est pas un homme qui, alors, ne se glorifie de dire à son tour : Je suis citoyen Français ! »

Et un peu après, il ajoutait ces mots qui doivent en quelque sorte demeurer le mot

d'ordre de notre patriotisme : « Ah ! cette France-là, je l'aime comme une mère ; c'est à celle-là qu'il faut faire le sacrifice de sa vie, de son amour-propre et de ses jouissances égoïstes ; c'est de celle-là qu'il faut dire : Là où est la France, là est la patrie. »

Tels sont les sentiments dont la très grande majorité des Français oppose la force et la puissance aux calomnies étrangères.

C'est à la fois très heureux pour la France, pour l'Europe, pour le monde entier.

J. QUERCYTAÏN.

## INFORMATIONS

### Lettre pontificale

La Libre Parole assure que le pape a envoyé aux cardinaux français une lettre sur la politique française.

Léon XIII critique l'attitude des royalistes français et déclare qu'il est du devoir de tous les catholiques de se rallier à la République.

Le chef de l'Église réclame le droit d'intervenir dans les questions politiques aussi bien que dans les questions religieuses, ces deux questions étant inséparablement unies.

Cette lettre vient d'être envoyée à Paris.

### Déclaration d'abus

Paris, 5 mai.

Le décret consacrant la déclaration d'abus prise en assemblée générale par le conseil d'Etat contre l'archevêque d'Avignon et ses quatre suffragants, et qui paraîtra demain à l'Officiel, est basé sur les deux points suivants : 1° action collective de l'archevêque d'Avignon et ses quatre évêques ; 2° immixtion des membres du clergé à la politique. Comme complément à la décision rendue par le conseil d'Etat, le ministre des cultes a résolu de suspendre le traitement de l'archevêque d'Avignon et des évêques de Nîmes, Valence, Viviers et Montpellier.

Paris, 6 mai.

L'Officiel publie la déclaration d'abus contre Mgr l'archevêque d'Avignon et ses suffragants, NN. SS. les évêques de Montpellier, Valence, Viviers et Nîmes.

### La crise italienne

Rome, 6 mai.

Le cabinet est tombé sur le rejet de l'ordre

— Pour vous amignoter, l'une ou l'autre, et vous amener près d'elle.

— Je m'en doutais fort bien.

— Loin de vouloir entrer en arrangements avec vous, on devait vous reconduire à Paris...

— Et m'embastiller... Ventre-saint-gris ! ils ne me tiennent pas... Votre mère est capable de tout, Marguerite.

— Ce soir, j'ai joué le rôle imposé : devant les dames de Sauve et de Duras, je le devais. Mais, en même temps, je songeais à attirer à une entrevue secrète votre cadet Gascon, marjole ! s'il en fut, pour vous prévenir de tout cela.

Le roi de Navarre s'était levé.

Il réfléchissait aux manœuvres de l'astucieuse reine-mère, et se promenait à grands pas.

— Eh bien, Henriot, lui demanda enfin Marguerite en souriant, n'ai-je pas bien fait de vouloir attirer ici ce jeune homme ?

Henri s'arrêta brusquement devant sa femme.

— Dites-vous bien la vérité, cette fois ? demanda-t-il. Tout cela n'est-il point un conte inventé pour me tromper sur cette nouvelle fredaine que le hasard m'a fait découvrir.

— Ah ! Sire... fit la reine avec un accent de douloureux reproche.

— Je ne puis croire pourtant que mon frère,

le roi Henri, qui m'envoie un sauf-conduit par vos mains, songe à devenir parjure et foi mentie.

Marguerite tira de son sein un parchemin.

— Ce sauf-conduit, le voici ? dit-elle en le montrant au Béarnais devant le candélabre sur la console.

— La signature du roi s'y trouve en toutes

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 25

## UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

### PROLOGUE

Les massacres d'Auvergne

X

LA NUIT AUX MÉCOMPTES

Ce disant, la bonne Marguerite, avec des mouvements de la plus séduisante façon et des gestes pleins de chatterie, s'assit sur les genoux de son époux, passa un bras autour de son cou et se pressa tendrement contre lui.

— Elle avait complètement oublié l'odeur du plat.

— C'en était fait de Henri, il ne lui en fallait pas tant pour être vaincu.

— Oui, mon Henriot ! oui, reprit Marguerite, j'ai donné rendez-vous à votre cadet gascon, je l'ai agacé et cailladé toute la soirée pour qu'il ne manquât pas de venir.

— Ah ! la triponne ! se dit le Béarnais. Vous allez voir qu'elle me fera accroire que c'est moi qui ai tort de me fier aux apparences.

— Mais à quel autre donc aurais-je donné rendez-vous ?

— Plait-il !... Au fait, elle a raison : à Usson

elle n'avait pas le même choix qu'au Louvre.

— A d'Aubigné ! il me hait. A Clignancourt, je le déteste. A Crillon ? son cordial dédain pour moi se cache sous le voile du plus grave respect.

— Jarnicoton, ma mie, qu'ais-je besoin de savoir pourquoi ce n'est point à eux que j'aurais pu être redevable de...

— Laissez-moi fuir.

— Ne pourriez-vous pas, en tous cas, me faire grâce de quelques détails, Margot !

— Nous vivons et nous habitons séparés l'un de l'autre, Henriot !

— C'est vrai, fit le roi avec un soupir, en pressant malgré lui la taille de sa femme, mais c'est de votre faute.

— De la vôtre plutôt... Je ne pouvais espérer que vous viendriez me demander l'hospitalité.

— Ventre-saint-gris, pensa le Béarnais, ce n'était pas chez elle que je la cherchais, mais je ne perds pas au change.

— Il ajouta plus haut :

— Et il vous fallait un hôte quand même !

— Oui.

— Voilà de la franchise, ou je ne m'y connais pas.

— Vous m'avez priée d'être franche, fit-elle observer avec un charmant sourire.

— C'est vrai ; continu-z !

— Henriot, il fallait absolument que je visse seul un de vos amis.

— Oh ! les amis, fiez-vous à eux !... coquin de Castagnac.

— Ne lui en veuillez point, c'est le faible de tous vos jeunes gascons de se croire la coquelu-

che des femmes, et de penser, à la moindre caillade, qu'on est prête à se jeter à leur cou.

— Hé ! madame, de la manière dont vous y alliez, de votre aveu !...

— Ne vous souvenez-vous pas, cher Sire, que je disais : « Henri », quand vous êtes entré ?

— Mais oui, et le cœur m'en a battu comme à un poulet.

— Vrai !... Henriot, une récompense pour cela !

Elle l'embrassa, en lui tenant la tête à deux mains.

— Ouais ! pensa cette fois le Béarnais, si elle savait à qui je croyais avoir affaire.

Marguerite le savait bien aussi, mais elle voulait l'oublier en ce moment.

— Mais où diantre veut-elle en venir, notre madré Margot ? se dit-il encore.

— Donc, reprit la reine, je ne comptais recevoir le chevalier qu'en présence de mon page.

— Ventre-saint-gris ! c'est juste. D'Aubiac porte mon nom.

— Eh bien ! savez-vous ce que je lui dis, à votre Gascon ?

— Si ce n'était caqueter et faire des madrigaux avec lui, je ne saurais...

— Le conjurer de vous avertir d'un piège, d'un affreux traquenard.

— Hein ! que voulez-vous dire ?

— Catherine est à l'armée de mon frère, le duc d'Anjou.

— Vous me l'avez dit.

— C'est elle qui m'a détachée à Usson avec madame de Sauve.

— Dans un mauvais dessin, je suppose ?

du jour de confiance présenté par M. Grimaldi et accepté par le gouvernement. Cet ordre du jour a été repoussé par 193 voix contre 185 et 8 abstentions.

M. Giolitti serait chargé de former un cabinet. On dit que la présidence du conseil serait réservée à M. Saracco, et que M. Giolitti prendrait le ministère de l'intérieur. On parle dans les couloirs du Parlement de la dissolution de la Chambre. On a remarqué qu'à la séance d'hier, M. Giolitti, après avoir combattu la politique économique du cabinet, avait entièrement approuvé la politique étrangère.

Les journaux français font ressortir la gravité de la crise ministérielle ; mais ils constatent que suivant les apparences, cette crise ne modifiera pas les rapports avec l'Italie, quoique celle-ci doive ses embarras actuels à la triple alliance.

Le *Figaro* estime que le roi Humbert est en fermé dans un dilemme : désarmement ou banqueroute.

**Au Dahomey**

Marseille, 5 mai.

Le *Thibet*, courrier d'Afrique, est arrivé. Il apporte les nouvelles suivantes du Dahomey :

« Les Dahoméens sont venus razzier autour de Porto-Novo. Le lieutenant-gouverneur Ballot, voulant se rendre compte de la chose, a été accueilli sur l'Ouomé par une fusillade nourrie. Les canons-revolvers du *Topaze* ont répondu vigoureusement.

» Le *Thibet* a essayé d'embarquer les Européens de Wydah. Les Dahoméens ont réussi à s'y opposer. Il reste à Wydah quatre religieuses ; un frère et un agent de la maison Fabre ont pu s'échapper. »

**L'explosion du boulevard Magenta**

L'état du restaurateur Véry est toujours aussi grave.

Hamond, le typographe, est mort.

M. Loubet, président du Conseil, revenu à Paris, a décidé que les obsèques des victimes des anarchistes auraient lieu aux frais de l'Etat.

**Perquisitions anarchistes**

De nouvelles perquisitions ont eu lieu, jeudi, chez les anarchistes de Saint-Denis ; elles n'ont donné aucun résultat.

**La détention de la dynamite**

M. Viette, ministre des travaux publics, a envoyé aux préfets une circulaire relative à la détention de la dynamite par les propriétaires de mines ou de carrières.

M. Viette rappela qu'à la suite d'une explosion de dynamite attribuée à la malveillance, et qui s'est produite récemment chez un industriel de Berclau (Pas-de-Calais), il a été procédé à une enquête dont les résultats ont démontré que beaucoup d'ouvriers mineurs détiennent chez eux de la dynamite qu'ils se procurent dans les mines avec une très grande facilité et dont ils se servent pour des usages divers.

L'attention du ministre a été appelée sur cet état de choses par le garde des sceaux, et, selon le désir qui lui en a été exprimé, il prie les préfets de vouloir bien inviter les propriétaires de mines ou de carrières existant dans leur département à exercer la plus rigoureuse surveillance sur l'emploi que peuvent faire les ouvriers des cartouches de dynamite qui leur sont remises pour le travail.

lettres.

— Il est vrai qu'en ma présence le roi l'a approuvé.

— Eh bien ?

— Mais dans le cabinet de la reine-mère, avec de l'encre de la reine-mère.

— Vous croyez donc ?...

— Que l'encre est fabriquée par maître René.

— Cette encre pourrait donc ?...

La reine prit une aiguère sur le somno près du lit, en versa deux gouttes sur la signature, les étendit, fit sécher le vélin au-dessus d'une des bougies, puis tendit le sauf-conduit au roi.

La signature avait disparu, sans laisser de traces.

Le Béarnais était stupéfait.

— Quel habile coquin que ce Florentin ! murmura-t-il. Et quelle abominable malebête que Catherine !

Puis oubliant perfidie et guet-apens, le bon Henri jeta sur sa femme un regard plein de tendresse et de reconnaissance.

Mais celle-ci avait la tristesse peinte sur le visage.

— Oh ! pardon ! dit-il en lui tendant les bras, Pardon de vous avoir soupçonnée, quand vous ne songiez qu'à mon salut.

— Ah ! Sire, répondit-elle la larme à l'œil, vous m'avez fait bien du mal.

Le bon Henriot, chez lequel les pleurs étaient si contagieux, se mit à fondre en larmes tout de bon.

— Margot, ma chère Margot, je t'aime de tout mon cœur, dit-il en sanglotant et en se précipitant vers elle, les bras ouverts.

Ajoutons qu'une nouvelle circulaire est en préparation pour déterminer les conditions dans lesquelles les matières explosibles pourront être détenues et employées.

**Luxe impérial**

Le train destiné à l'empereur Guillaume et auquel on travaille depuis plus de trois ans vient enfin d'être terminé.

Il se compose de douze voitures communiquant entre elles par des corridors. Le salon-bibliothèque est tendu de tapisseries des Gobelins qui viennent du palais de Charlottenburg, et la salle à manger a les panneaux et le mobilier en chêne. Il y a un salon entièrement meublé et tendu de satin blanc, et deux wagons organisés pour la *nursery* ; un salon de réception avec groupes et statues de marbre, un luxueux fumoir et trois chambres à coucher avec un petit cabinet de toilette, chacune renfermant une baignoire. Il y a une grande cuisine et divers compartiments pour la suite et les domestiques.

Ce train coûte plus de 3,000,000 de francs.

**Germanisation**

On écrit de Metz :

« La municipalité messine va faire procéder à l'élargissement de la porte Serpenoise, et elle saisit cette occasion pour faire disparaître les inscriptions historiques en langue française qui y ont été gravées il y a une quarantaine d'années. »

**Nos relations commerciales**

AVEC L'ESPAGNE

**On télégraphie à l'Éclair :**

Madrid, 3 mai.

On a reçu ici avec satisfaction la nouvelle que M. le duc de Mandas, ambassadeur d'Espagne à Paris, avait donné à dîner la semaine dernière à M. Ribot, ministre des affaires étrangères de la République française, et que, durant la réception qui a suivi le dîner, les deux hommes d'Etat s'étaient entretenus de la façon la plus cordiale au sujet des relations commerciales et franco-espagnoles.

On considère ces bonnes dispositions comme un heureux présage de la reprise des négociations commerciales rompues depuis quatre mois, et en tous cas, comme une preuve qu'il n'y a entre M. Ribot et M. de Mandas aucune animosité personnelle pouvant compromettre l'avenir des négociations commerciales entre les cabinets de Madrid et de Paris.

M. Canovas a eu ces temps derniers des entretiens avec de hautes personnalités de la finance et du commerce français, qui ont cherché à jeter les bases d'une entente commerciale franco-espagnole. Je crois savoir que le gouvernement espagnol a décidé de faire des concessions, à la condition que le gouvernement français donne de son côté des preuves de sa bonne volonté pour l'établissement d'un *modus vivendi* commun.

**Un vol d'un million**

Un vol, dont l'importance peut être évaluée à un million environ, a été commis jeudi matin, vers 11 heures, boulevard des Italiens, à Paris. Voici dans quelles circonstances :

On sait que les compagnies de chemins de fer transportent des colis renfermant des titres, billets de banque ou de numéraire. Ces envois sont livrés à Paris par un factage spécial. A chacune des voitures de ce factage, sont attachés deux

Mais sa chère Margot, pour le punir, se déroba à cet embrassement.

Elle se sauva par l'appartement ; il la poursuivait d'un meuble à l'autre, dont elle se faisait un rempart. Seulement, elle ne pleurait plus que d'un œil, riant de l'autre, ce qui fit que la gaieté revint aussi à Henriot.

XI

**LES MÉSAVENTURES DU GASCON**

Enfin, comme elle s'était réfugiée derrière la console, le fin maladroît trouva moyen de renverser le flambeau dont les bougies, en s'éteignant ne jetèrent plus qu'une clarté mourante.

Riant aux éclats, comme un écolier qui vient de faire une bonne malice, le Béarnais ne se gêna plus pour bouleverser toute la salle et se jouer de tous les obstacles.

— Ouf ! s'écria-t-il enfin, Margot ! je tiens ton vertogadin.

— Hé ! non, mon Henriot, c'est la courtine du lit.

Les bougies étaient éteintes ; on ne les ralluma pas.

Et voilà comment Henri de Navarre échappa, grâce à la reine Margot, à un grand danger qui eût pu changer l'avenir de la France.

Notre cadet de Gascogne n'eût pas un doux mécompte comme le roi. Le sien devait être fort peu agréable.

Il avait eu beau, le fat godelureau ! se frotter les mains dans son coin, quand il eût entendu, sur Henri de Navarre, la porte qu'il croyait être celle de madame de Sauve, son espoir fut déçu.

employés, un cocher et un facteur. Le siège du cocher est une sorte de coffre dans lequel se trouve aménagé un caisson destiné à recevoir les valeurs. Un des deux employés à l'ordre formel de ne jamais quitter le coffre sur lequel il doit rester assis pendant que son compagnon va livrer.

Jeudi, à 11 h. du matin, une voiture de factage de la compagnie de l'Est, contenant une grande quantité de sacs renfermant de l'or, de l'argent, des billets de banque et des titres adressés à diverses maisons de banque, s'arrêtait en face du n° 10 du boulevard des Capucines. Deux des colis devaient être livrés dans le voisinage. Pour aller plus vite en besogne, chacun des deux employés se chargea d'un colis et tous deux quittèrent la voiture pour les distribuer.

A leur retour, les employés s'aperçurent que le coffre contenant les valeurs avait été ouvert et que celles-ci avaient disparu. Ils se rendirent aussitôt chez M. Bernard, commissaire de police du quartier de Gaillon, et lui apprirent le vol dont ils venaient d'être victimes.

Ils déclarèrent, en outre, à ce magistrat qu'il leur était impossible de préciser l'importance du vol, car les chargements contenaient de l'argent des billets et des titres, et que les déclarations des expéditeurs étaient souvent inexactes. Mais ils ajoutèrent que le poids des espèces monnayées enlevées, or et argent, étaient au moins de 25 kilogrammes.

De l'enquête ouverte par M. Bernard, il résulte qu'un des expéditeurs ayant déclaré la somme de 750 fr. avait, en réalité, expédié 185,000 fr. On ignore le chiffre de la somme envoyée par un autre expéditeur qui avait déclaré envoyer 1,000 francs.

**Soldats frappés par la foudre**

Bourges, 5 mai.

Dans l'après-midi d'hier, un violent orage qui s'est abattu sur Bourges a causé un effroyable accident.

Vers deux heures et demie, un détachement de dix-huit hommes du 37<sup>e</sup> régiment d'artillerie, sous la conduite du chef artificier Bauvais, se rendait au polygone.

Surpris par la pluie, les soldats qui avaient encore à franchir une certaine distance avant d'être arrivés, prirent le pas gymnastique. Soudain, un épouvantable coup de tonnerre retentit et les dix-neuf hommes furent tous jetés à terre.

Après quelques instants, les trois premiers rangs se relevèrent, mais quatre hommes restèrent sans connaissance. On les releva et on les transporta à l'hôpital, où des soins leur furent prodigués. Trois d'entre eux purent être rappelés à la vie, mais les secours demeurèrent inutiles pour le quatrième, le nommé François Bouveau, originaire de Montigny, canton de Saint-Benin d'Azy. Celui-là portait à la tête une entaille profonde et avait la poitrine toute brûlée.

Les trois autres blessés sont le chef artificier et les nommés Constant Charnin, demeurant à Bouy (Nièvre) et Henri Chateigner, de Nevers.

De tous les hommes renversés aucun n'a vu l'éclair ni entendu le tonnerre. L'émotion causée par cet accident a été considérable en ville.

**Condamnation à mort**

Après trois jours de débats, la Cour d'assises de la Drôme vient de condamner à mort le nommé Mathias Hadelt, frère novice au couvent de la Trappe d'Aiguebelle, qui, le 28 octobre der-

— C'est en vain qu'il fredonna : « Beau page, reviendras-tu ? » Beau page ne revint pas. Le petit d'Aubiac redoutait une correction du roi.

Quand il entendit sonner minuit, le Gascon eut peur, surtout en distinguant toujours, à quelques pas de lui, la ronflante haleine du terrible Gargantua.

Mais que faire !

— Ah ! mordious, si du moins tu avais ta bonne Colichemarde, mon pauvre Castagnac ! se disait-il... Ne t'en sépare jamais. Rien que sa vue menaçante imposerait au reître, s'il s'éveillait.

Cependant, cette continuelle et obstinée respiration dans les ténèbres, à ses côtés, le remplissait de frayeur. Son effroi fut mortel quand il ouït soudain un bruit de ferraille, comme produit par une masse armée qui se remuait et se rapprochait.

— Ah ! sandious, c'en est fait de moi, se dit le descendant des rois visigoths. Le voilà qui se réveille, je n'entends plus ses ronflements.

— *Der Teufel* ! murmurait-on en effet. Che grois que ch'avre tormi... Prrrr !

— Il se secoue, pensa le cadet. Va-t-il venir de mon côté ?... Hé non, on dirait qu'il s'éloigne plutôt... Oui, mes fines oreilles n'entendent plus rien.

Castagnac écouta pendant quelques minutes.

— Je crois qu'il est parti enfin... Tout est silencieux. Si tu pouvais gagner ta loge et ton lit, mon fils ! Hé ! cadédis, tu retrouveras bien ton chemin ; tu es aussi sagace que brave, et tu connais le château d'Usson comme celui de tes pères. Pauvre reine Marguerite ! elle t'attend peut-être, le cœur palpitant, écoutant tristement

nier, a assassiné le Père trappiste Ildefonse, trésorier de ce couvent, et a pris la fuite en emportant de nombreuses valeurs.

Au cours des débats, il a été révélé que l'accusé était déjà poursuivi dans divers pays pour vols commis dans les nombreux monastères où il se faisait admettre.

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**Elections municipales de Cahors**

*Scrutin de ballottage.* — Le Maire de la ville de Cahors, conformément aux dispositions de l'article 40, paragraphe 2 de la loi du 5 avril 1884, a l'honneur de prévenir les électeurs de la commune de Cahors, que 26 conseillers seulement ayant été élus dans le scrutin du 1<sup>er</sup> mai, il sera procédé à un deuxième tour, dimanche prochain 8 courant.

Un seul conseiller est à élire.

Le scrutin restera ouvert de 8 h. du matin à 4 h. du soir.

Le vote aura lieu dans les mêmes locaux que pour le premier tour.

A Cahors, le 3 mai 1892.

Le Maire de Cahors,

J.-H. COSTES.

**Les élections dans le département**

*Milhac.* — La liste républicaine est élue.

*Nozac.* — 7 républicains élus, 5 ballottages.

*Payrignac.* — 9 républicains, 1 réactionnaire.

*Rouffilhac.* — 9 républicains élus, 1 ballottage.

*St-Cirq-Madelon.* — 9 réactionnaires élus, un ballottage.

*St-Clair.* — 8 républicains modérés élus, un ballottage.

*St-Projet.* — 10 républicains élus, 2 ballottages.

*Soullaguet.* — Liste républicaine élue.

*Le Vigan.* — Liste réactionnaire élue.

*Avoignac.* — Liste républicaine élue.

*Le Bastit.* — Liste douteuse élue.

*Carluet.* — Liste douteuse élue.

*Couzon.* — Liste réactionnaire élue.

*Lavergne.* — Liste douteuse élue.

*Miers.* — Liste douteuse élue.

*Padirac.* — Liste douteuse élue.

*Thégra.* — Liste républicaine élue.

*Fontanes-Lunegarde.* — Liste douteuse élue.

*Ginouillac.* — Liste républicaine élue.

*St-Sauveur-la-Vallée.* — Liste douteuse élue.

*Soulomès.* — Liste réactionnaire élue.

*Vaillac.* — Liste douteuse élue.

*Baladon.* — Liste républicaine élue.

*Cuzance.* id.

*Montvalent.* id.

*St-Denis.* id.

*Sarrzac.* id.

*Masclat.* id.

*Fajolles.* — Liste douteuse élue.

*Calès.* id.

*Loupiac.* id.

*Lamothe-Fénélon.* id.

*Reilhaguet.* id.

*Le Roc.* — Liste républicaine élue.

*Concorès.* id.

*Peyrille.* id.

*St-Chamarand.* id.

sonner les heures et ne voyant pas venir celui qui l'a subjugué... Allons ! malheureux et regrette Castagnac, tâche de faire le moins de bruit possible, pour ne point attirer l'attention de ce maraud de reître qui, sans doute, aura voulu prendre le frais de la nuit dans le bayle, pour se réveiller... Mais que diable faisait-il donc là ?

Le cadet, étirant ses longues jambes qui s'étaient un peu engourdis par suite de leur inaction forcée, chercha en tâtonnant la grande porte qui donnait sur le palier. Il finit par la trouver, se glissa par la baie et fit deux pas bien circonspects.

— *Wer aa !* fit tout à coup à ses côtés la formidable voix de Gargantua.

Le reître s'était bien gardé de quitter son poste : il ne voulait pas être pendu : seulement il avait changé de place et de position.

Notre Gascon, quoique tout tremblant, essaya de passer sans répondre. Mais il sentit un bras, roide comme une tige de fer, lui barrer le passage.

— *Der Teufel* ! cria le reître, on ne basse bas.

Il ne se préoccupait pas, le soudard allemand, de la question de savoir si l'on voulait entrer ou sortir : sa consigne était tout simplement de ne laisser passer personne. D'Aubigné ne s'était pas complètement expliqué.

Castagnac, comprenant enfin qu'il ne s'agissait que d'une mesure générale, et qu'on n'en voulait pas précisément à sa personne, reprit courage et essaya de parlementer.

(A suivre.)

Soucirac. — Liste douteuse élue.  
 Ussel. id.  
 Uzech. id.  
 Rampoux. id.  
 Lavercantière. — 6 réactionnaires, 2 républicains, 4 ballottages.  
 Léobard. — Liste réactionnaire élue.  
 Salviac. — 9 réactionnaires, 5 républicains, 2 ballottages.  
 Gignac. — La liste républicaine est élue.  
 Thédirac. — Liste douteuse élue.  
 Lacave. id.  
 Meyronne. id.  
 Pinsac. id.  
 St-Sozy. — La liste réactionnaire est élue.  
 Cavagnac. — Liste républicaine élue.  
 Bétaille. id.  
 Strenquels. id.  
 Vayrac. id.  
 St-Michel-de-Bannières. — Liste républ. élue.  
 St-Laurent. — Liste républicaine élue.  
 Lissac. id.  
 Larroque-des-Arcs. — Réactionnaires élus.  
 Valroufié. — Liste républicaine élue.  
 Trespoux-Rassiels. id. ballottage.  
 Flaunac. id.  
 Pern. — Réactionnaires élus, ballottage.  
 Ste-Alauzie. — Liste républicaine élue.  
 Gigouzac. id.  
 Maxou. id. ballottage.  
 Montgesly. id.  
 Nuzéjols. — Liste réactionnaire élue.  
 Pontcirq. id.  
 St-Denis. — Liste républicaine élue.  
 St-Médard. — Liste réactionnaire élue.  
 Les Arques. — Républicains élus, ballottage.  
 Gindou. — Liste réactionnaire élue.  
 Goujonnac. — Liste républicaine élue.  
 Marminiac. id.  
 Montcléra. — Liste réactionnaire élue.  
 St-Cernin. — Liste républicaine élue, ballott.  
 St-Martin-de-Vers. — Liste réactionn. élue.  
 Sauliac. id. ballott.  
 Sénailiac. id. id.  
 Beauregard. — Républicains élus, ballottage.  
 Calvignac. id. id.  
 Concots. id. id.  
 Laramière. — Liste réactionnaire élue.  
 Lugagnac. id.  
 Promilhanes. id. ballottage.  
 Saillac. — Liste républicaine élue.  
 St-Martin-Labouval. — Réactionn. élus, ball.  
 Varaire. — Républicains élus, ballottage.  
 Anglars-Juillac. id. id.  
 Cambayrac. id.  
 Carnac-Rouffiac. id.  
 Floresas. — Réactionnaires élus, ballottage.  
 Grézels. id. id.  
 Lacapelle-Cabanac. — Républic. élus, ball.  
 Lagardelle. id. id.  
 Mauroux. id.  
 Montcabrier. id. id.  
 Pescadoires. — Réactionnaires élus, ballott.  
 Sérignac. id. id.  
 Vire. — Réactionnaires élus, ballottage.  
 Bergant. — Républicains élus, ballottage.  
 Bouziès. id. id.  
 Cours. id.  
 Esclauzels. id.  
 Parnac. — Liste réactionnaire élue.  
 St-Vincent. — Liste républicaine élue.  
 Sauset. id.  
 Villesèque. id.  
 Le Boulvé. id.  
 Bagat. — Liste réactionnaire élue.  
 Fargues. id.  
 St-Cyprien. — Liste républicaine élue.  
 St-Daunès. id.  
 St-Laurent. id.  
 St-Matré. — ballottage.  
 St-Pantaléon. id.  
 Saur. id. ballott.  
 Duravel. — Liste réactionnaire élu.  
 Bach. id.  
 Belfort. — Liste républicaine élue.  
 Belmont. id.  
 Cremps. — Réactionnaires élus, ballottage.  
 Escamps. — Liste républicaine élue.  
 Fontanes. id. ballottage.  
 Laburgade. id. id.  
 Cabrerets. id. id.  
 Cras. id. id.  
 Lentillac. id.  
 Naillac. id. ballottage.  
 Orniac. — Liste réactionnaire élue.

Sur 132 communes que compte l'arrondissement de Cahors, 92 ont élu des conseils municipaux républicains et 40, des réactionnaires. Tous les chefs-lieux de l'arrondissement auront des municipalités républicaines. Aux élections du 1<sup>er</sup> mai, les républicains ont gagné 10 nouvelles communes dans l'arrondissement de Cahors. Ce sont celles de : Soturac, Saint-Paul-Labouffie, Saint-Pantaléon, Douelle, Sabadel, Goujonnac, Cassagnes, Francoules, l'Hospitalet et Montdouce.

**Pilules Suisses.** Exigez le timbre de l'Etat Méfiez-vous des contrefaçons!

**Conseil de préfecture**  
 L'affaire d'Albas avait attiré beaucoup de monde au Conseil de Préfecture. On sait que 86 bulletins ayant été trouvés en trop dans l'urne, dimanche dernier, M. le maire n'avait pas continué le dépouillement et avait fait porter l'urne, scellée, à la préfecture. M. le président du Conseil a fait procéder au dépouillement complet :  
 Nombre de bul. trouvés dans l'urne 359  
 Emargements..... 273  
 Nombre de bulletins en trop..... 86  
 Ce nombre de 86 ayant été retranché du nombre de voix obtenues par chacun des candidats, aucun d'eux n'est arrivé à la majorité, 173 voix, et le Conseil a annulé l'élection. Le Conseil a ensuite validé les élections de la section de Cénac et a proclamé conseillers municipaux MM. Soullignac et Bouyssonie.

**Chambres des notaires**  
 Les notaires de l'arrondissement de Cahors se sont réunis jeudi et ont formé le bureau ainsi qu'il suit pour l'exercice 1892 :  
 M. Pujol, notaire à Prayssac, président ;  
 M. Agar, notaire à Cahors, syndic ;  
 M. Puech, notaire à Puy-l'Evêque, rapporteur.  
 M. Pradines, notaire à Limogne, trésorier ;  
 M. Lescale, notaire à Cahors, secrétaire ;  
 MM. Brugalières, notaire à St-Denis, et Lalo, notaire à Lauzès, membres.

**Indisposition subite**  
 Ce matin, vers 7 heures, dans la rue des Tabacs, un individu de passage à Cahors, pris d'une indisposition, subite s'est affaissé sur le sol ne donnant plus signe de vie. Relevé en toute hâte, on a pu constater que son cas n'était pas grave. Une heure après, il a pu continuer sa route.

**Acte de probité**  
 L'agent de police Bris a trouvé, jeudi, sur la voie publique, un médaillon en or d'une certaine valeur qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

**Vidaillac**  
 Le 4 mai, M. Joseph Bouysson, propriétaire à Vidaillac, a été victime d'un vol de trois brebis et d'une valeur d'environ 100 fr. — Le même jour, un autre vol a été commis au même endroit, au préjudice de Mme Angélique Delpuch, meunière, à laquelle 2 chemises ont été soustraites. La gendarmerie s'est mise à la poursuite des auteurs de ces vols.

**St-Germain-de-Bel-Air**  
 M. Prosper Lacaze, notaire à St-Germain, ancien membre du conseil d'arrondissement, vient de mourir à l'âge de 45 ans. Ses obsèques ont eu lieu jeudi au milieu d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par l'honorable M. Lacaze, notaire et maire de St-Paul-Labouffie, frère aîné du défunt. La population tout entière de St-Germain, au milieu de laquelle on remarquait M. Cozula, conseiller général et M. Lasserre, conseiller d'arrondissement, un grand nombre de notaires et d'amis venus des cantons voisins, accompagnaient à sa dernière demeure cet homme si prématurément enlevé à l'affection des siens.

**Labastide-Murat**  
 Foire. — La foire du 5 mai a été très active, malgré une pluie fine qui n'a cessé de tomber presque toute la journée. Les divers foirails étaient bien approvisionnés, il s'est fait pas mal de transactions sur les bœufs à des prix plus élevés que ceux des foires précédentes. Il y a une bonne augmentation sur les bêtes à laine, et en revanche il y a une forte baisse sur les porcelets. Le grain est au prix ordinaire. La volaille de 0,60 à 0,80 la livre.

**Incendie.** — Mercredi, vers 4 h. du matin, les habitants de Labastide-Murat étaient éveillés par le tocsin. La grange du nommé Mayzen était la proie des flammes et dans quelques heures tout a été réduit en cendres. Les pertes sont couvertes par une assurance.

**Lalbenque**  
 Tous les bruits qui on couru sur l'infanticide de Lalbenque sont aujourd'hui controuvés. Il résulte du rapport de M. le docteur Clary que l'enfant a succombé à une méningite. A la suite de l'autopsie, le parquet a ordonné l'inhumation du petit cadavre.

**PILULES GICQUEL.** la Boîte 1<sup>fr</sup> 50

**Causeries agricoles**

Petite encyclopédie agricole et horticole

« Ne désertons pas la campagne »  
 (Suite)

Une place ! mais grand Dieu ! où la prendrez-vous ? j'en cherche partout dans ce vaste Paris, et je n'en trouve nulle part. De grâce trouvez-moi donc, s'il vous plaît, une place de balayeur ou de concierge.

» Il faut que je vous dise tout, je m'en fais un devoir de conscience ; il faut que vous connaissiez les terribles chances auxquelles vous jetez votre enfant. Toutes les professions sont encombrées de solliciteurs : une seule compagnie de chemin de fer a trente-sept mille noms de demandeurs inscrits et pas cent places à donner ; il en est de même partout, tout est pris. Il faut voir ces tristes solliciteurs user leur temps et leur vie à aller mendier quelque chose. Plus rien dans la bourse, plus d'asile ! Les parents se fâchent et refusent de continuer les envois d'argent ; eux espèrent encore, ils croient toujours au bout de leurs revers, et toujours il ne vient rien. J'espère, disent-ils, que je finirai par me faire connaître, par *percer* ; c'est le mot consacré. Hélas ! il n'y a de percé que leurs chaussures et leur habit... Il faut que rien ne soit caché ! Je raconte ce que je vois chaque jour. C'est déchirant. Ces pauvres hommes maudissent la vie, maudissent même leurs parents, tant leur détresse est grande ; et parmi eux, il y a des hommes capables. Sans doute vous dites : Mon fils, avec l'instruction, saura toujours se tirer d'affaire. Eh bien ! Sachez-le, il y a à Paris au moins dix mille hommes qui ont plus d'esprit, plus de talent, plus de science que n'en aura votre fils quand vous serez épuisé pour lui, et qui meurent de faim, qui agonisent dans leur détresse. Oui, quand vous aurez donné pour l'instruction de ce fils le plus beau cheval de votre écurie, la plus belle paire de bœufs de votre étable, une récolte de colza et dix mille francs de belles pièces d'or, en fait de science et de talent il ne va pas même au genou de beaucoup d'entre eux, et ils sont dans la misère. Vous me direz : Ils manquent de conduite ; c'est vrai pour une partie ; mais d'autres sont parfaitement irréprochables. Ils manquent de conduite : mais êtes-vous bien sûr que votre fils n'en manquera pas aussi ? Etes-vous bien sûr que, jeté au milieu des villes avec sa naïveté et son inexpérience, il restera sage et laborieux ? Etes-vous Dieu pour tenir ses passions et son cœur dans votre main, et leur dire : Vous n'irez pas plus loin ! Oh ! vous jouez là un terrible jeu. Quoi ! quand vous pourriez faire de votre fils un brave et digne garçon qui perpétuera chez vous les bonnes vieilles traditions du travail, de charité et d'honneur de votre famille, vous aimez mieux vous exposer à en faire un grand fainéant, un misérable solliciteur qu'on se renvoie de l'un à l'autre, comme une balle, comme un être déclassé, mécontent, doué d'orgueil qui n'a d'égal que sa soif incessante d'argent.

» Supposons même qu'il réussisse : cela s'est vu quelquefois, cela se verra moins à cause de la masse des concurrents ; êtes-vous certain qu'il vous traitera en père, qu'il ne rougira pas de ses parents ? Un personnage disait un jour à son concierge : « Quand ce *paysan* qui vient de sortir de chez moi reviendra, vous lui direz toujours que je n'y suis pas. » Le vieillard revint une fois, deux fois, trois fois, et toujours c'était la même réponse. A la fin le pauvre homme se met à pleurer et s'écrie : « Ah c'est bien dur d'être chassé de chez son fils ! » Le concierge, consterné, se met à pleurer avec lui ; c'était vraiment le père du personnage en question. Faites donc de votre fils un cultivateur comme vous ! Ne le laissez pas jouer si gros jeu. Pitié pour lui, pitié pour l'antique honneur de votre famille, pitié pour le repos de votre vie, et vos cheveux blancs, pitié pour tant de bouches affamées qui vous demandent du pain. »

**Horticulture**  
 Votre réputation d'horticulteur nous conduit au château de Lacomté. Si vous avez tant de patience pour nous qu'en a eu le père Serres, mes chers élèves n'ignoreront rien pour devenir des agriculteurs accomplis. Le jardinier. — Je suis heureux de vous être agréable et d'intéresser ces enfants. Mon bon maître apprendra avec plaisir que je me mets à votre disposition ; vous savez l'intérêt qu'il porte aux habitants de Carluet.

Le château étant resté longtemps inhabité avant de devenir la propriété de M. le général de Saint-Georges, il fallut songer à la *Création du jardin*

Une fois le terrain choisi pour cela, je me mis à le défoncer jusqu'au rocher qui se rencontra bientôt. Puis, je traçai les allées, où je portai les pierres et les racines enlevées ; le tout fut recouvert de gravier et de sable qui empêche à l'herbe d'y pousser.

La couche de terre n'étant pas assez profonde pour nourrir nos divers légumes, j'y en transportai au moins quatre fois comme il y en avait, aussi les plantes à longues racines y trouvent de quoi paître. L'emplacement du jardin a été choisi là, d'abord parce qu'il ne pouvait être plus à la portée de l'habitation du jardinier, ensuite parce que l'exposition du *Sud-Est* est une des meilleures. Comme vous le dites, c'est bien une de celles qui exigent le plus de soins et d'arrosements, mais je ne les ménage pas et ils me sont généreusement payés. Tout l'été, ce réservoir fournit une eau aussi bonne qu'abondante pour nos chères plantes.

(A suivre.) J. MEULET, Institutur public à Carluet.

**THÉÂTRE DE CAHORS**

Une troupe parisienne, sous la direction de M. Jules Rivey, donnera le vendredi, 13 mai, une représentation de deux pièces du répertoire de la Comédie Française :

**LES FOLIES AMOUREUSES**

DE REGNARD

**Le Jeu de l'Amour et du Hasard**

DE MARIVAUX  
 Spectacle recommandé aux Familles.  
 Réduction du prix des places pour les élèves des lycées, collèges, pensions, etc.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

du 30 avril au 7 mai 1892  
*Naissances*  
 Ladevèze Paul, rue Fondue, 40.  
 Martin Roger, Bd Gambetta, 83.  
 Vanel Marcel, rue St-Jeans, 7.  
 Constant Marie, rue des Soubirous, 6.  
 Benays Eugène, rue du Rempart, 10.  
*Mariages*  
 Vincens Léon, tailleur, et Bélibens Victoire.  
 Estival Hippolyte, plâtrier, et Lala Jeanne.  
*Décès*  
 Canivenq Justin, professeur 31 ans, Petits-Carmes.  
 Clarisse (enfant trouvé) 82 ans, Vve Lafon, Couvent des Dames de Nevers.  
 Jurquet Marie, 82 ans, Impasse Burgade.  
 Benays Eugène, 2 jours, rue du Rempart, 10.

**Musique du 7<sup>me</sup> de ligne**

PROGRAMME du 8 MAI 1892  
 de 4 heures à 5 heures du soir  
 (Allées Fénélon)  
 Pas Redoublé Leroux  
 Martha (ouverture) Flotow  
 Sur la Montagne (valse) Kaulick  
 Guillaume Tell (fantaisie) Rossini  
 Le bon Bourgeois (polka) Sellenick

**Livres à crédit**

*Barral et Sagnier*, Dictionnaire d'agriculture Encyclopédie agricole complète. Ouvrage terminé depuis le 15 février. 4 vol. in-8°. Brochés 87,50 ; reliés 103,50, payable 3 fr. par mois ou 9 fr. par trimestre. Expédition franco. Envoi d'un spécimen. Grand et précieux ouvrage indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture. Librairie MALEVILLE, Libourne (Gironde). Demander le catalogue.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, brouillures chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte-postale à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**Bibliographie**

LE BON JOURNAL. — Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 5 mai 1892 : Daniel Riche : Sur la Grève. — Pierre Sales : Chaîne dorée (suite). — Pierre Maël : Mariage mondain (suite). — Hector Malot : La petite sœur (suite). — C. Vignon : Soldat ! (suite). — G. Macé : Lazarette (suite). — Léopold Stapleaux : Le coucou (suite).

**AUX PIANISTES**

Nous recommandons à nos lecteurs une nouvelle bibliothèque musicale qui fait fureur en ce moment, *Paris-Piano*. Cette luxueuse publication paraît les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois et donne dans chaque numéro deux morceaux de musique inédite pour piano, édités avec grand soin, livrés sous couvertures en couleurs.

Les partitions, de difficulté moyenne, sont écrites spécialement pour *Paris-Piano* par les meilleurs compositeurs du genre, MM. Emile Pessard, Gabriel-Marie, Jules Bordier, Colomer, Frantz Hitz, Luigiini, Alexandre Georges, Le Rey, Desormes Sudessi, Courras, Harling, Gay, etc.

En outre chaque fascicule de *Paris-Piano* contient un supplément littéraire du au grand talent de MM. François Coppée, Jules Claretie, Ludovic Halévy, Jules Sandeau, André Theuriet, Henri Gréville, Jacques Normand, Ernest Legouvé, Guy de Maupassant, Hector Malot, Pierre Véron, des portraits de célébrités, une revue de la musique, du théâtre, de la mode, un courrier mondain, etc.

On peut hardiment prétendre que *Paris-Piano* est le dernier mot du progrès, du luxe et du bon marche en édition musicale. Chaque fascicule de *Paris-Piano* est vendu au prix sans précédent de 1 franc, chez tous les libraires et marchands de musique et contient environ 12 fr. de musique à prix marqués.

Dans le but de faire connaître sa publication et à titre exceptionnel, *Paris-Piano* envoie franco un numéro spécimen, contre 30 centimes en timbres-poste adressés à l'éditeur, M. René Godfroy, 11, rue d'Hauteville, à Paris.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C<sup>o</sup>  
56, RUE JACOB, A PARIS

LA

**MODE ILLUSTRÉE**

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

**1<sup>er</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

**2<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

**3<sup>e</sup> itinéraire**

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

*Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn**

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'ar-

rêt à tous les points du parcours, notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %  
— 4 — 30 %  
— 5 — 35 %  
— 6 — ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

*Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.*

**Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn**

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

**LILLE**

Béni soit le jour où j'ai connu les **Pilules Giequel**. Depuis bien des années je souffrais de l'estomac, j'avais de vomissements de bile et des glaires, des maux de tête atroces, une constipation que rien ne pouvait faire céder, car les purgatifs ne faisaient que m'échauffer les intestins. J'étais devenu d'une faiblesse extrême. Depuis un mois je fais usage de ces bonnes **Pilules Giequel** qui m'ont complètement guéri.  
Signé : G. EBSTEIN, à Lille.



Agents régionaux pour la vente exclusive au commerce de gros : MM. A. MITTEAU et fils, à Périgueux.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, et sans frais, par la délicieuse farine de Santé du BARRY DE LONDRES,

**LA REVALESCIERE**

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névrose, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine et voix; ainsi que des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse et sang.

Pour les convalescents, c'est la nourriture par excellence, l'aliment indispensable pour réparer les forces. Extrait de 100,000 cures authentiques : « Depuis 1864, je me suis toujours guérie de mes dyspepsies par la bonne Revalescière de Barry et me trouve très bien, quoique j'ai 73 ans passés. En février dernier je ne pouvais plus rien digérer, je me suis mise encore à la Revalescière, et en mars je mangeais de tout comme tout le monde, et rien ne me faisait mal. M<sup>lle</sup> GAUGUÉLIN, 16, rue Bernard-Palissy, chez les Religieuses Augustines, Tours, 2 juillet 1891. »

Le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or. Elle est le meilleur aliment pour élever les enfants, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Cette, 2 janvier 1890. La Revalescière m'a empêché de mourir, depuis dix-huit mois; c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cette (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 50; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr. 75; 2 kil., 14 fr. 50; 4 kil., 28 fr., soit environ 25 centimes le repas. 46 ans de succès; 100,000 cures annuelles. Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 50, 4 fr. 50 et 7 fr. 75. Envoi franco contre mandat-poste. — Partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY ET C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, à Paris.

Dépôt à Cahors, Vinel, droguiste.

**COMMISSION DES ORDINAIRES du 7<sup>e</sup> de ligne**

**ADJUDICATIONS**

Le 12 Mai 1892, à 2 heures de l'après midi, la Commission des Ordinaires procédera, à la caserne Bessières à Cahors, à l'adjudication des fournitures ci-dessous, nécessaires aux ordinaires de la troupe, savoir :

Pour une période de 6 mois. Du 1<sup>er</sup> Juillet 1892 au 31 Décembre 1892

- Viande fraîche.
- Éclairage des chambres.
- Pain de soupe.

Toute personne qui aura l'intention de soumissionner devra faire connaître avant le 10 Mai 1892, ses nom, prénoms, qualités et domicile afin que la commission puisse, conformément aux prescriptions de l'article 17 du Règlement du 23 Octobre 1887, l'informer si ses offres peuvent être agréées.

Toute personne qui n'aura reçu aucune communication de la commission 24 heures avant l'adjudication sera admise à cette adjudication. Aux termes du décret du 18 Novembre 1882, les soumissionnaires, pour être admis à l'adjudication, devront fournir une garantie

pécuniaire à titre de cautionnement provisoire.

Le cautionnement provisoire sera présenté par chaque soumissionnaire à la Commission au moment de l'adjudication.

Tout soumissionnaire qui ne se conformera pas à cette condition sera éliminé du marché.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la moitié du cautionnement définitif qui doit rester entre les mains du capitaine trésorier pendant toute la durée du marché.

LES CAUTIONNEMENTS SERONT DE :

	Provisoire	Définitif
Viande fraîche.....	1,500 fr.	3,000 fr.
Pain de soupe.....	200 fr.	400 fr.
Eclairage des chambres	50 fr.	100 fr.

Les soumissionnaires devront être de nationalité française, ils recevront un modèle de la soumission à remplir.

Les soumissions devront être remises sous pli cacheté en séance avec un extrait du casier judiciaire de chaque soumissionnaire.

Le cahier des charges est déposé à la Commission des Ordinaires où le public peut en prendre connaissance.

Cahors, le 4 mai 1892.

Le Chef de Bataillon, Président de la Commission.

De BELLEFON.

**A LOUER** un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré**.

**A LOUER UN APPARTEMENT AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE**  
Composé de 9 pièces  
Maison LUTZY, aux Hortes

**COURRIER DES MODES**

PARISIENNES  
12 pages - 15 centimes  
plus complet que les journaux à 25 cent.  
publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.  
Feuilletons, Causerie médicale p<sup>r</sup> M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> BERTILLON. Étude de **QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?** décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.  
ABONNEMENTS D'ESSAI  
Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : 2<sup>fr</sup> 50. Avec chaque fois une gravure colorée, 3 mois : 5<sup>fr</sup>. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs : MMARS & C<sup>o</sup>, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.



**PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!!**

GUÉRISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, coupures, piqûres, cravasses, cassures, gerçures, malalties de la peau, et de toutes nature. Réapparition exacte du poil par le **vrai Réparateur TIGARD**. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le **vrai Réparateur TIGARD**, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes.

**VIN de VIAL**

**TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT**

**AU QUINA SUC DE VIANDE PHOSPHATE de CHAUX**

Le **VIN de VIAL** est l'heureuse association des médicaments les plus actifs pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Phthisie**, la **Dyspepsie**, les **Gastrites**, **Gastralgies**, la **Diarrhée atonique**, l'**Âge critique**, l'**Étiollement**, les longues **Convalescences**. En un mot, tous ces états de langueur, d'amalgrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés.

**LYON - Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 - LYON**

Dépôt dans les principales pharmacies.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1<sup>re</sup> liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. — Envoyer un spécimen gratis à PATAUD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir Le 1<sup>er</sup> liv.